



N° 12 - 31 octobre 2014

Mouche de l'olive (*Bactrocera oleae*)

Les insectes volent toujours, mais l'activité des asticots est de plus en plus ralentie par le refroidissement des températures. Les tests de maturité pour les olives à huile montrent une précocité d'environ trois semaines par rapport à la normale. Nous sommes passés en-dessous du seuil de risque.

œil de paon (*Spilocaea oleaginum*)

Les taches continuent d'apparaître dans certains vergers sensibles. Les conditions climatiques actuelles sont favorables au développement de la maladie.

LES OBSERVATIONS CONTENUES DANS CE BULLETIN ONT ÉTÉ RÉALISÉES PAR LES PARTENAIRES SUIVANTS :
Chambre d'Agriculture du Var, GOV – CIVAM 84, GOHPL, Chambre d'Agriculture des Alpes Maritimes.

COMITÉ DE RÉDACTION DE CE BULLETIN :

Isabelle Casamayou (GOV – CIVAM 84), Maud Damiens (CA 06), Rémi Pécout (CA83), Alex Siciliano (GOHPL),

N.B. Ce Bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre régionale d'Agriculture et l'ensemble des partenaires du BSV dégagent toute responsabilité quant aux décisions prises pour la protection des cultures. La protection des cultures se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie, le cas échéant, sur les préconisations issues de bulletins techniques.

Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto.